

UFF GLOBAL RÉACTIF

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2021



MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	11
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « GLOBAL RÉACTIF M ».....	123
Rapport certifié du commissaire aux comptes	138
• Comptes annuels	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
• Annexes aux comptes annuels	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
• Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2021	

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIÉS, représenté par Olivier GALIENNE

6, place de la Pyramide - 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Oui

CODE ISIN : FR0010843797

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant.

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP est OPCVM nourricier investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de l'OPCVM Maître « Global Réactif M ». Le reste sera investi en liquidités. L'objectif de gestion de l'OPCVM maître *« est d'optimiser, sur un horizon de 5 ans, la performance du portefeuille en appliquant une stratégie d'allocation dynamique et diversifiée sur tous types de classes d'actifs, tout en respectant un objectif de volatilité annuelle fixé à 9%.*

La gestion est mise en œuvre de façon discrétionnaire».

Sa performance pourra être inférieure à celle du maître du fait de ses frais de gestion propres.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Compte tenu de son objectif de gestion discrétionnaire, le FCP ne peut être comparé à aucun indicateur de référence.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP qui est un OPCVM nourricier sera investi en totalité dans l'OPCVM Maître « GLOBAL REACTIF M » présenté ci-dessous et à titre accessoire, en liquidité.

Afin d'atteindre l'objectif de gestion tout en respectant un objectif de volatilité annuelle de 9%, le gestionnaire financier met en œuvre, de manière discrétionnaire, une stratégie d'allocation diversifiée sur tous types de classes d'actifs, notamment actions, obligations et autres titres de créance, taux, change, indices dans l'immobilier et indices de matières premières (hors matières premières agricoles). L'allocation entre les différentes classes d'actifs est dynamique et dépendra notamment des évolutions du marché et de leurs interprétations en termes de risque par le gestionnaire financier.

Le niveau d'exposition du FCP aux différentes classes d'actifs au sein du FCP sera déterminé selon une approche en budget de risque, en tenant compte :

- de l'objectif de volatilité annualisée de 9% en moyenne;*
- des anticipations de volatilité réalisée pour chacune des classes d'actifs dans lesquelles le FCP est investi;*
- du rendement ajusté du risque attendu par le gestionnaire financier pour chacune des classes d'actifs.*

Le gestionnaire financier pourra, pour une classe d'actifs donnée, réduire l'investissement en cas de hausse de la volatilité pour cette classe d'actifs ou au contraire augmenter l'investissement en cas de baisse de la volatilité.

La gestion sera effectuée principalement à partir d'une sélection d'OPC et d'ETF, de produits dérivés et/ou de titres en direct. Les instruments sont retenus d'après leur capacité à répondre à une allocation d'actifs visée.

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement. Le niveau maximal de l'engagement du FCP ne pourra dépasser deux fois son actif net.

L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents non OCDE est limitée à 50% maximum de l'actif net du portefeuille.

L'exposition du FCP aux valeurs issues de petites capitalisations cotées est limitée à 30 % maximum de l'actif net du portefeuille.

La sensibilité du FCP est comprise entre -4 et +15.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE et de pays émergents non OCDE. Dans le cadre de la gestion, une stratégie de couverture du risque de change pourra être mise en œuvre. L'exposition du FCP au risque de change pourra être égale à 100% de l'actif net maximum.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation en direct. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Le profil de risque du FCP est identique au profil de risque de l'OPCVM Maître Global Réactif M.

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque de marché**

La fluctuation du cours des actions peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du FCP. Le risque de marché est le risque d'une baisse générale du cours des actions. Le FCP peut présenter un risque actions en raison notamment de son investissement indirect en petites et moyennes capitalisations. Cependant, ce type d'investissement ne sera pas prédominant dans la gestion de ce fonds.

➤ **Risque actions**

Il s'agit du risque de baisse, des actions et/ou des indices, lié à l'investissement et/ou à l'exposition du portefeuille en actions ou à des indices. En cas de forte hausse des marchés actions, la hausse de la valeur liquidative du FCP sera moindre que celle du marché. Risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations : les investissements du FCP sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

➤ **Risque de taux**

En raison de sa composition, le FCP est soumis à un risque de taux. En effet, une partie du portefeuille peut être investi en produits de taux d'intérêt. La valeur des titres peut diminuer après une évolution défavorable du taux d'intérêt. En général, les prix des titres de créance augmentent lorsque les taux d'intérêt baissent, et baissent lorsque les taux d'intérêt augmentent.

- **Risque de change**
Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille Euro. La fluctuation des monnaies par rapport à l'euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments.
- **Risque de perte en capital**
Le risque en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**
Le style de gestion discrétionnaire du FCP repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- **Risque lié aux marchés des pays émergents non OCDE**
Le portefeuille pourra être investi en titres sur les marchés des pays émergents non OCDE. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.
Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.
- **Risque de surexposition**
Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille du FCP pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 200% de l'actif) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.
- **Risque de crédit**
Une partie du portefeuille peut être investi en obligations et autres titres à taux fixe. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs (par exemple de leur notation par les agences de notations financière), la valeur des obligations peut baisser. Le risque de crédit est le risque de défaillance de l'emprunteur. En conséquence, le FCP est soumis au risque de défaut de paiement sur ses titres par certains émetteurs.
- **Risque de contrepartie**
Le FCP utilise des instruments financiers à terme, et/ou de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.
- **Risque lié à l'exposition à des titres spéculatifs**
Le FCP doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents à l'exposition du FCP via des investissements dans des OPC à des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'exposition du FCP à des titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.
- **Risque de volatilité**
Le FCP pourra être exposé à la volatilité implicite des marchés actions, taux, change et matière premières, à la hausse comme à la baisse, au travers d'OPC ou de produits dérivés. Par exemple,

dans l'hypothèse d'un investissement positif sur la volatilité, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de baisse de la volatilité implicite.

➤ **Risque lié à la conclusion d'opérations avec des contreparties liées**

Lors de la conclusion de contrats financiers, le gestionnaire financier peut être conduit à traiter ce type d'opérations avec des contreparties liées au groupe auquel appartient le gestionnaire financier. Dans ce cas, il existe un conflit d'intérêt potentiel entre les intérêts des clients et les intérêts du groupe auquel appartient le gestionnaire financier. Le maintien d'une politique efficace de gestion des conflits d'intérêts par le gestionnaire financier permet dans ce cas d'assurer le respect de la primauté de l'intérêt de ses clients.

➤ **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

La description des risques, ci-dessus, ne prétend pas être exhaustive et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du présent prospectus dans son intégralité et consulter des conseillers professionnels si nécessaire.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Détention d'actifs et autres parts d'OPC

Le FCP peut investir jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Le FCP peut également investir jusqu'à 30% de son actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou FIA établis dans d'autres États membres de l'Union Européenne ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger dès lors qu'ils respectent les 4 critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier.

Les OPCVM et FIA mentionnés ci-dessus peuvent être gérés par la Société de Gestion ou le gestionnaire financier ou des sociétés qui leur sont liées, notamment par des sociétés de gestion du groupe BNP Paribas, ainsi que par d'autres sociétés de gestion.

Actions et titres assimilés admis à la négociation détenus en direct

Le portefeuille du FCP pourra être investi dans des actions et titres assimilés admis à la négociation sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents).

Les investissements sur ces types d'actifs seront effectués, dans la limite de 100% de l'actif net du FCP, en titres de sociétés de tous secteurs, de grande, moyenne ou petite capitalisation de pays appartenant à toutes les zones géographiques. L'investissement en titres de sociétés de moyenne ou petite capitalisation est limité à 30% maximum de l'actif net. Les investissements dans les valeurs des pays émergents sont limités à 20% maximum de l'actif net.

Trackers et ETF (Exchange traded funds)

L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés dans la limite de 100% de son actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire détenus en direct

En vue de permettre au gérant une diversification des placements, l'actif du FCP pourra également comprendre des actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou en devises de la zone euro ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents). Il est précisé que, sur ce type d'actifs, l'exposition sur les pays émergents est limitée à 50% de l'actif net du portefeuille. Ces actifs investis sur les marchés de taux d'intérêt peuvent comprendre :

- des emprunts souverains, à savoir des instruments financiers émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE, par des collectivités territoriales d'un Etat membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou par un organisme international à caractère public dont font partie un ou plusieurs Etats membres de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- des titres émis par des émetteurs du secteur privé en vue de bénéficier d'un rendement supérieur à celui des emprunts souverains.

Dans le cas où la société de gestion investirait sur des titres de créance ou des obligations directement, il procéderait à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission en sus de s'appuyer sur la recherche et les notations de crédit émises par les agences de notation.

De plus, le FCP pourra être exposé via des investissements en OPC jusqu'à 20% son actif net en émetteurs de catégorie spéculatif « High Yield » (hors titres non notés).

Répartition dette publique/ dette privée : Aucune contrainte n'est imposée au gestionnaire financier.

Duration : Aucune contrainte n'est imposée sur la duration des titres choisis par le gestionnaire financier.

Le FCP est géré dans géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de - 4 à + 15.

Les titres de créances et instruments du marché monétaire pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net du FCP.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP utilisera des instruments financiers à terme dont l'engagement résultant peut être évalué par la méthode du calcul de l'engagement. Le FCP peut intervenir sur les marchés à terme réglementés et/ou de gré à gré, français et/ou étrangers, autorisés par l'arrêté du 6 septembre 1989 et les textes le modifiant (pour les contrats d'instruments financiers uniquement) ou conclure des contrats financiers.

Le FCP peut recourir aux instruments et contrats suivants :

- futures sur actions, taux, change, volatilité, indices (notamment indices de matières premières hors matières premières agricoles) ;
- options listées sur actions, taux, crédit, change, volatilité, indices (notamment indices de matières premières hors matières premières agricoles) ;
- swaps sur actions et indices (notamment indices de matières premières hors matières premières agricoles).

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- de réaliser l'objectif de gestion, en s'exposant aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises. Cette couverture pourra cependant s'avérer imparfaite.

Ces instruments financiers pourront être conclus avec des contreparties sélectionnées par le gestionnaire financier conformément à sa politique de « best execution », ces contreparties pourront être des sociétés liées au gestionnaire financier ou à la société de gestion.

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir ou octroyer les garanties mentionnées à l'article L. 211-38 du code monétaire et financier conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Ces garanties pourront ainsi être des espèces, des instruments du marché monétaire, des obligations émises ou garanties par un membre de l'OCDE, des actions, des parts d'OPC à liquidité quotidienne, etc. Ces garanties feront l'objet de décote adaptée à chaque catégorie d'actifs conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Les garanties reçues en espèce pourront être réinvesties conformément à la réglementation en vigueur.

Le FCP pourra également recevoir en garantie, jusqu'à 100% de son actif net, des titres émis ou garantis par des États membres de l'OCDE conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Dans ce cadre, le FCP pourra recevoir en garantie des titres émis ou garantis par un seul État membre de l'OCDE éligible.

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

➤ **Liquidités**

Le FCP pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

➤ **Les dépôts**

L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du FCP, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie du FCP dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra être emprunteur d'espèces dans la limite de 10% de son actif et ceci uniquement de façon temporaire.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Néant.

CHANGEMENTS INTERVENUS

- **Pour le fonds maître « GLOBAL REACTIF M »**

10 mars 2021

- Mention SFDR article 6

- **Pour le fonds nourricier « UFF GLOBAL REACTIF »**
10 mars 2021
 - Mention SFDR article 6

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

- **Pour le fonds maître « GLOBAL REACTIF M »**
1 octobre 2021
 - Changement du SRRI de 5 à 4
- **Pour le fonds nourricier « UFF GLOBAL REACTIF »**
1 octobre 2021
 - Changement du SRRI de 5 à 4

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2020.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2020, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2020 : 12, dont 5 preneurs de risque et 1 alternant.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2020 : 997 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :
 - 558 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
 - 439 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,
2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)
 - 808 milliers d'euros de rémunérations fixes,
 - 188 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 10 bénéficiaires.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

Le fonds étant nourricier du FCP « GLOBAL REACTIF M », les actifs ont été intégralement investis aux liquidités près en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier 0,50% maximum TTC de frais de gestion ainsi que d'autres frais indirects (L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés).

FRAIS

Le fonds étant nourricier du FCP « GLOBAL REACTIF M », les actifs ont été intégralement investis en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet, le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier les frais de ce dernier.

Pour rappel, les tableaux des frais du fonds nourricier et de son maître sont les suivants :

Frais pour fonds nourricier

(*) L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés.

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion		Actif net	1,60% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Actif net	0,50% TTC maximum (*)
Commissions de mouvement	Le dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs négociées sur la bourse française : 23,92€ TTC Valeurs négociées sur les bourses étrangères : 35,88€ TTC
	La société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commissions de surperformance		Néant	

Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

Frais pour fonds maître

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion		Actif net	0,50% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)			1% TTC maximum (***)
Commissions de mouvement	Le dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs négociées sur la bourse française : 23,92€ TTC Valeurs négociées sur les bourses étrangères: 35,88€ TTC
	La société de gestion		Néant
Commissions de surperformance		Actif net	

(***) L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés.

Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clé pour l'investisseur.

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds nourricier au titre de l'exercice clos au 30/09/2021 est de 2,45% et se décompose comme suit :

- 1,60% de frais de gestion propres au nourricier
- 0,85% de coûts induits liés à l'investissement dans le fonds Maître

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel du Fonds.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global du FCP est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le FCP respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

RÈGLES SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« GLOBAL RÉACTIF M »

LE RAPPORT DE GESTION DE THEAM

OCTOBRE 2020 - SEPTEMBRE 2021

OCTOBRE 2020

En octobre, les investissements en actions ont pesé sur la performance. Plus particulièrement, les indices européens ont souffert des annonces de reconfinement, noircissant les perspectives de reprise économique au dernier trimestre. Les marchés émergents se sont mieux tenus, grâce notamment à la bonne résistance de la Bourse chinoise. Du côté des taux d'intérêt, les obligations d'Etat européennes ont contribué positivement, bénéficiant de leur statut de valeur refuge. En revanche, les obligations américaines ont sous-performé, dans un contexte de légère tension des anticipations d'inflation. Les rendements du crédit privé sont quant à eux restés proches de la neutralité. Enfin, les actifs de diversification ont contribué négativement, l'immobilier commercial étant par exemple touché par la deuxième vague de pandémie.

Au cours du mois, nous avons acheté des actions japonaises, et en parallèle, avons renforcé le poids des obligations d'Etat, du crédit High Yield et de la dette émergente. L'exposition globale du fonds est désormais proche de sa moyenne de long terme, traduisant la normalisation de l'environnement de risque. De fait, nous avons ainsi revendu la majeure partie des options d'achat, et commencé à réintroduire des options de vente dans la partie de couverture optionnelle.

NOVEMBRE 2020

Les actifs risqués ont très largement rebondi en novembre. A titre d'illustration, les marchés actions européens ont enregistré leur plus forte progression mensuelle historique. La hausse a été nourrie par des signes de stabilisation de la pandémie Covid-19 en Europe, des premiers résultats sur les vaccins en développement ainsi qu'un éclaircissement relatif de la situation politique aux Etats-Unis après les élections présidentielles. Dans ce contexte, nos positions actions ont nettement contribué à la performance du fonds. Le crédit privé aux entreprises a également progressé, quoique dans une moindre mesure. De plus, les obligations d'Etat se sont maintenues sur le mois, soutenues par des anticipations d'assouplissement monétaire de la Réserve Fédérale. Quant aux actifs de diversification, l'immobilier coté a contribué très positivement, tandis que l'or et le Dollar US ont reculé sur la période. Nos signaux positifs sur l'environnement de risque nous ont conduits à légèrement augmenter l'exposition en actions du fonds. Nous avons en outre renforcé le poids du crédit Investment Grade. Le portefeuille est ainsi positionné pour la poursuite de l'appréciation des actifs risqués. En parallèle, nous avons introduit une position de couverture optionnelle sur les obligations d'Etat US.

DECEMBRE 2020

Le fonds a clôturé l'année 2020 sur une note positive avec un gain mensuel en décembre. Les investissements en actions y ont notamment contribué grâce à la poursuite du mouvement d'appréciation dans un contexte de développement des vaccins contre le virus Covid-19 et le maintien de mesures de soutien et de relance de la part des gouvernements en Banques Centrales. Bénéficiant des mêmes facteurs de soutien, la dette émergente et le crédit privé High Yield ont progressé sur le mois, tandis que les obligations d'Etat sont demeurées peu ou prou inchangées. Quant aux actifs de diversification, nous avons enregistré des gains sur les matières premières, les métaux précieux et l'immobilier coté. Cette performance a permis de réduire la perte annuelle du fonds, avec un excellent quatrième trimestre.

Les volatilités de marchés se sont détendues, reflétant un environnement de risque plus favorable. Nous avons ainsi ajusté la structure de portefeuille, en augmentant l'exposition sur plusieurs classes d'actifs, telles que les actions américaines, les obligations d'Etat européennes, la dette émergente, le

crédit privé Investment Grade et les matières premières. Peu de changement significatif à noter par ailleurs concernant nos stratégies optionnelles de couverture.

JANVIER 2021

Le fonds s'est inscrit en léger recul en janvier. En dépit d'incertitudes croissantes sur les variants du virus Covid-19 et le renforcement des mesures de confinement au sein des pays occidentaux, les marchés actions ont grappillé du terrain, notamment dans les pays émergents. Les perspectives d'un nouveau plan de relance fiscal américain ainsi que la poursuite d'une politique monétaire ultra accommodante ont pu servir de facteurs de soutien. D'un autre côté, les anticipations d'inflation aux Etats-Unis se sont tendus sur le mois, pénalisant les obligations d'Etat et la dette émergente. Le crédit privé aux entreprises a également contribué négativement. Concernant les actifs de diversification, nous avons enregistré des pertes sur l'immobilier coté et les métaux précieux, mais des gains sur les matières premières.

Dans la lignée des précédents mois, nous avons augmenté l'exposition aux actifs risqués. Nous avons ainsi renforcé le poids des actions européennes, du crédit privé européen et des matières premières. De même, l'exposition sur le Dollar US a été relevée. L'exposition globale du fonds est désormais égale à la moyenne observée sur le long terme, ce qui reflète l'étendue de la normalisation des marchés après les turbulences de 2020.

FEVRIER 2021

Le fonds a enregistré une performance légèrement négative en février, une orientation en grande partie due à la correction des actifs obligataires. En effet, dans un contexte de révision à la hausse des anticipations d'inflation accompagnée d'une possible restriction des conditions financières par la Réserve Fédérale américaine, les rendements à long terme se sont tendus, pénalisant en premier lieu les obligations d'Etat. Le crédit privé Investment Grade et la dette émergente ont également contribué négativement. Quant aux actions, les indices européens et japonais ont progressé sur le mois grâce aux perspectives de rebond du cycle de croissance. Les actifs de diversification ont affiché des contributions contrastées : l'immobilier coté et les métaux précieux se sont inscrits en recul, tandis que les matières premières plus cycliques ont contribué positivement.

En matière d'ajustement de portefeuille, nous avons continué de relever l'exposition du fonds aux actifs risqués, plus particulièrement ce mois-ci les foncières cotées et le crédit privé High Yield. Les stratégies optionnelles de couverture mises en place en début d'année sont maintenues. Le profil d'ensemble du fonds demeure positionné de façon à tirer parti d'une poursuite de la progression des marchés à un horizon stratégique.

MARS 2021

Le fonds a progressé en mars, en grande partie grâce aux contributions positives des investissements en actions. L'Europe s'est particulièrement bien comportée, en dépit de mesures renforcées de confinement sur le continent. La rotation des investisseurs vers des actifs plus cycliques et moins sensibles aux taux d'intérêt a contribué à animer le marché. D'un autre côté, les actifs émergents ont sous-performé, pénalisés par le resserrement des conditions financières aux US. En effet, les rendements à long terme américains se sont tendus, dans un contexte de hausse des anticipations d'inflation. Pour ces mêmes raisons, les obligations d'Etat et la dette émergente ont contribué négativement. Du côté des actifs de diversification, nous avons enregistré des pertes sur les matières premières. Notre position acheteuse de Dollar US n'a pas suffi à compenser cet effet.

Quant aux ajustements de portefeuille, nous avons mis en place une nouvelle version de notre processus de budgétisation du risque, de façon à accroître la réactivité de l'allocation et à traiter de façon plus différenciée les coûts de transaction et la consommation de risque extrême. De fait, nous avons réduit l'exposition du fonds aux obligations d'Etat, ainsi que celle des matières premières. L'activité optionnelle de couverture est demeurée limitée, dans la mesure où nous conservons une approche constructive sur les actifs risqués.

AVRIL 2021

Le fonds a poursuivi sa progression en avril. Du côté des marchés actions, nos investissements sur les indices américains et européens ont contribué positivement, grâce à l'amélioration significative des perspectives de croissance. Seul le Japon a déçu ce mois-ci, en raison de flux locaux de réallocation. Après un début d'année difficile, les actifs obligataires se sont mieux comportés, la Réserve Fédérale américaine envoyant notamment des messages rassurants sur le maintien de sa politique monétaire accommodante. En dépit de pertes sur les obligations d'Etat européennes, nous avons enregistré des gains sur la dette émergente et le crédit privé US. Les actifs de diversification ont également été un facteur de soutien sur la période, grâce des contributions en provenance de l'immobilier coté, des matières premières et des métaux précieux.

Dans ce contexte positif sur le front économique, les volatilités de marché se sont détendues, nous incitant à renforcer l'exposition du portefeuille aux actifs risqués, en particulier les marchés actions. Nous avons de plus augmenté légèrement le poids des obligations d'Etat. Enfin, à un horizon tactique, nous avons ajouté de nouvelles positions de couverture sur les actions européennes, de façon à mieux protéger le fonds en cas de correction technique.

MAI 2021

Le fonds a affiché une performance positive en mai. Dans la droite ligne du mois d'avril, les actifs de diversification ont une nouvelle fois contribué très positivement, en particulier l'immobilier coté, les matières premières diversifiées et les métaux précieux. Ces derniers ont bénéficié d'une forte demande ainsi que de statistiques d'inflation en nette hausse. Dans ce contexte de rebond cyclique, les actions européennes et émergentes ont également progressé. Du côté des actifs obligataires, nous avons enregistré des gains sur la dette émergente, les autres classes d'actifs demeurant proches de la neutralité.

Au cours du mois, en présence de signes d'une légère accélération de la volatilité des actifs risqués, nous avons réduit le poids des actions (européennes). En parallèle, le poids de la dette émergente en devises fortes a été renforcé. Quant aux stratégies optionnelles de couverture, nous avons acheté quelques protections additionnelles sur les actions américaines.

JUIN 2021

Les investissements en actions ont une nouvelle fois contribué ce mois-ci, aidant le fonds à afficher une performance trimestrielle en nette hausse. La sortie progressive des mesures de confinement et la bonne orientation des indicateurs économiques ont pu agir comme des facteurs de soutien pour les actifs risqués. Les actifs obligataires ont contribué dans une moindre mesure, avec cependant des gains sur le crédit privé aux US et les obligations d'Etat européennes. Les actifs de diversification sont plus contrastés, les gains sur le Dollar US étant compensés par des pertes sur les métaux précieux.

La bonne tenue des fondamentaux économiques a contribué à maintenir un environnement de marché relativement calme et constructif. La détente des indicateurs de risque nous a incités à renforcer l'exposition aux actions et aux obligations d'Etat européennes. L'exposition globale du portefeuille permet au fonds de tirer parti de la progression des actifs risqués. En fin de période, la détente des rendements obligataires malgré des pressions inflationnistes nous a conduits à introduire une stratégie optionnelle de couverture en cas de remontée des taux d'intérêt.

JUILLET 2021

En juillet, nos positions obligataires ont bénéficié de la détente des taux d'intérêt à long terme. En effet, en dépit de pressions inflationnistes à court terme, l'incertitude demeure de mise quant aux effets des variants de la pandémie de Covid-19 ainsi que sur la solidité de la reprise économique. Dans ce contexte, les obligations d'Etat et le crédit privé Investment Grade ont contribué positivement. Du côté des actions, les performances sont plus contrastées, avec des gains sur les indices américains et européens mais des pertes significatives sur les pays émergents – en partie dues aux mesures de restriction mises en place par les autorités chinoises. Enfin, les actifs de diversification ont progressé, grâce notamment à la bonne tenue de l'immobilier coté.

Quant aux ajustements de portefeuille, nous avons réduit l'exposition aux actions, mais avons en parallèle introduit une nouvelle position sur les actions chinoises, profitant d'un point d'entrée

intéressant à un horizon stratégique. De plus, nous avons renforcé le poids du crédit privé. L'exposition globale du fonds se situe désormais à des niveaux similaires à ceux prévalant avant le début de la pandémie de Covid-19.

AOUT 2021

En aout, grâce aux discours rassurants des banquiers centraux, les actifs risqués ont rebondi. En effet, le président de la Réserve fédérale américaine a notamment réaffirmé le caractère temporaire de l'accélération de l'inflation et ainsi, éloigné la perspective d'une remontée des taux directeurs. Les déceptions sur les indicateurs économiques, confirmant le ralentissement lié à l'épidémie, sont donc passés au second plan. Dans ce contexte, les actions des pays développés et les indices des pays émergents ont nettement progressé mais dans une moindre mesure pour ces derniers. De leur côté, les obligations sont proches de l'équilibre, malgré des mouvements heurtés en fin de période. Concernant, les actifs de diversification, les performances sont plus contrastées, avec des gains sur l'immobilier ou le dollar US mais des pertes sur les matières premières. Quant aux ajustements de portefeuille, la dynamique des volatilités, nous a conduit à réduire l'exposition aux actions japonaises et augmenter l'exposition aux actions européennes, américaines et chinoises. Par ailleurs, nous avons renforcé le poids des obligations souveraines. Enfin, concernant les stratégies optionnelles, l'achat de protections sur les indices actions a été légèrement renforcé. L'allocation globale du fonds se situe désormais à des niveaux similaires à ceux prévalant avant le début de la pandémie de Covid-19.

SEPTEMBRE 2021

Le fonds enregistre une performance négative en septembre. Le retour progressif de l'inflation et des conditions financières plus restrictives imposées par la Réserve Fédérale ont entraîné une tension des rendements de long terme pénalisant les obligations d'Etat. Le crédit Investment Grade et la dette émergente ont également impacté négativement la performance. Par ailleurs, seules les actions japonaises ont progressé sur le mois grâce à la perspective d'un nouveau plan de soutien national. Les autres indices ont reculé notamment les marchés émergents du fait des restrictions mises en place par les autorités chinoises. Le prisme ESG de nos investissements en actions a conduit à une sous-performance en comparaison des indices traditionnels. D'autre part, les actifs de diversification ont connu des performances contrastées. En effet, l'immobilier coté et les métaux précieux ont corrigé quand les matières premières, plus cycliques, ainsi que le dollar US ont progressé.

En matière d'ajustement de portefeuille, nous avons réduit les expositions aux actions européennes ainsi qu'aux obligations souveraines. Les stratégies optionnelles de couverture ont bien joué leur rôle d'amortisseur et ont permis d'atténuer les conséquences de la hausse des taux d'intérêts. De plus, l'évolution de l'environnement économique nous a incité à faire de nouveaux investissements corrélés à une hausse de l'inflation aux Etats-Unis. Enfin, le profil d'ensemble du fonds est équilibré et fortement diversifié tant en terme d'actifs que de zones géographiques afin de profiter d'une reprise des marchés au quatrième trimestre.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2021, le fonds a réalisé une performance de 8,05% sur 12 mois.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, n'a eu aucun impact opérationnel sur la gestion et sur la valorisation des fonds. Myria AM dispose de procédures « Risque de liquidité », « Risque de contrepartie », « Risque de marché » ; les risques liés à l'activité sont maîtrisés et aucun incident n'a été relevé.

Compte tenu de l'épidémie de la Covid-19 qui a sévit toute l'année 2020, le portefeuille a été géré selon l'objectif de gestion défini dans le prospectus. Ainsi, si des adaptations ont pu être réalisées au cours de l'année, elles ont consisté à réduire les marges de manœuvre autorisées pour se rapprocher de l'indice de comparaison du fonds. La gestion a donc pris en compte en temps réel les diverses annonces

des gouvernements, des banquiers centraux et des sociétés pharmaceutiques pour tirer parti au mieux des informations disponibles et adapter en conséquence le niveau de risque.

Rapport certifié du commissaire aux comptes

UFF GLOBAL REACTIF

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MYRIA AM

32, avenue d'Iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

UFF GLOBAL REACTIF

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MYRIA AM

32, avenue d'Iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

Aux porteurs de parts du FCP UFF GLOBAL REACTIF,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif UFF GLOBAL REACTIF constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 03 janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Olivier GALIENNE

BILAN ACTIF AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
INSTRUMENTS FINANCIERS	3 495 725,46	3 439 954,45
OPC MAÎTRE	3 495 725,46	3 439 954,45
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	13 616,03	15 649,61
Liquidités	13 616,03	15 649,61
TOTAL DE L'ACTIF	3 509 341,49	3 455 604,06

BILAN PASSIF AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 525 718,21	3 474 025,71
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	33 705,08	33 507,10
Résultat de l'exercice (a,b)	-55 584,08	-57 076,46
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	3 503 839,21	3 450 456,35
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	5 502,28	5 147,71
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 502,28	5 147,71
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	3 509 341,49	3 455 604,06

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	76,25	99,78
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	76,25	99,78
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-76,25	-99,78
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	57 170,18	55 727,49
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-57 246,43	-55 827,27
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 662,35	-1 249,19
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-55 584,08	-57 076,46

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010843797 - UFF GLOBAL REACTIF Part C : Taux de frais maximum de 1,60% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts UFF GLOBAL REACTIF Part C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2021 EN EUR

	30/09/2021	30/09/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	3 450 456,35	3 718 864,21
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	179 710,16	467 105,22
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-402 485,53	-518 633,18
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	34 895,60	32 600,04
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-264,00	-276,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	298 773,06	-193 376,67
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>416 681,35</i>	<i>117 908,29</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-117 908,29</i>	<i>-311 284,96</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-57 246,43	-55 827,27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	3 503 839,21	3 450 456,35

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2021
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	5 502,28
TOTAL DES DETTES		5 502,28
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-5 502,28

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	1 712,4685	179 710,16
Parts rachetées durant l'exercice	-3 810,0614	-402 485,53
Solde net des souscriptions/rachats	-2 097,5929	-222 775,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	32 740,1363	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2021
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	57 170,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 495 725,46
	FR0012817575	GLOBAL REACTIF M	3 495 725,46
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			3 495 725,46

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-55 584,08	-57 076,46
Total	-55 584,08	-57 076,46

	30/09/2021	30/09/2020
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-55 584,08	-57 076,46
Total	-55 584,08	-57 076,46

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	33 705,08	33 507,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	33 705,08	33 507,10

	30/09/2021	30/09/2020
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	33 705,08	33 507,10
Total	33 705,08	33 507,10

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Actif net en EUR	2 611 965,93	3 295 812,65	3 718 864,21	3 450 456,35	3 503 839,21
Nombre de titres	26 342,4458	33 150,9792	35 148,5920	34 837,7292	32 740,1363
Valeur liquidative unitaire	99,15	99,41	105,80	99,04	107,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,38	0,00	0,14	0,96	1,02
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,53	-1,61	-1,40	-1,63	-1,69

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GLOBAL REACTIF M	EUR	3 080,45	3 495 725,46	99,77
TOTAL FRANCE			3 495 725,46	99,77
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			3 495 725,46	99,77
TOTAL Organismes de placement collectif			3 495 725,46	99,77
Dettes			-5 502,28	-0,16
Comptes financiers			13 616,03	0,39
Actif net			3 503 839,21	100,00

Parts UFF GLOBAL REACTIF Part C	EUR	32 740,1363	107,01
--	------------	--------------------	---------------